



VISITE DU CENTRE D'ENFOUISSEMENT DES DECHETS DE GINASSERVIS LE 12 NOVEMBRE 2025

Président : Christian RINAUDO

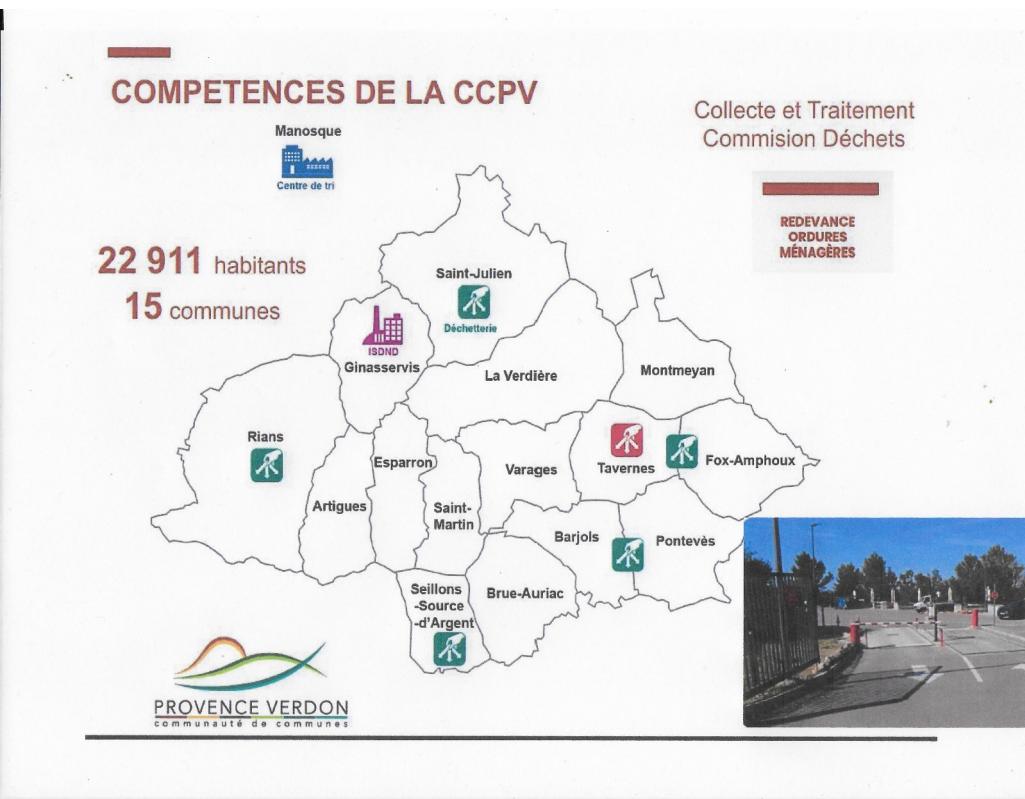
Au préalable, nous avons bénéficié de l'intervention de Sandrine PIERINI – Adjointe Responsable Déchets de la Communauté des Communes Provence Verdon- :



Cette réunion s'est déroulée à la salle de l'ODT. Sandrine, assistée par deux ambassadeurs du tri, Christel et Robin, nous a notamment sensibilisé sur l'importance du tri.

Les compétences du pôle « Déchets » de la Communauté des Communes Provence Verdon :

- * Il assure la collecte des déchets de 15 communes, soit : 23 000 habitants.
- * Il gère les 5 déchèteries.



La communauté de communes gère, depuis 2020, pour le compte de ses communes, la compétence «Collecte et Traitement des Ordures Ménagères » dans le cadre d'une politique de protection de l'environnement.

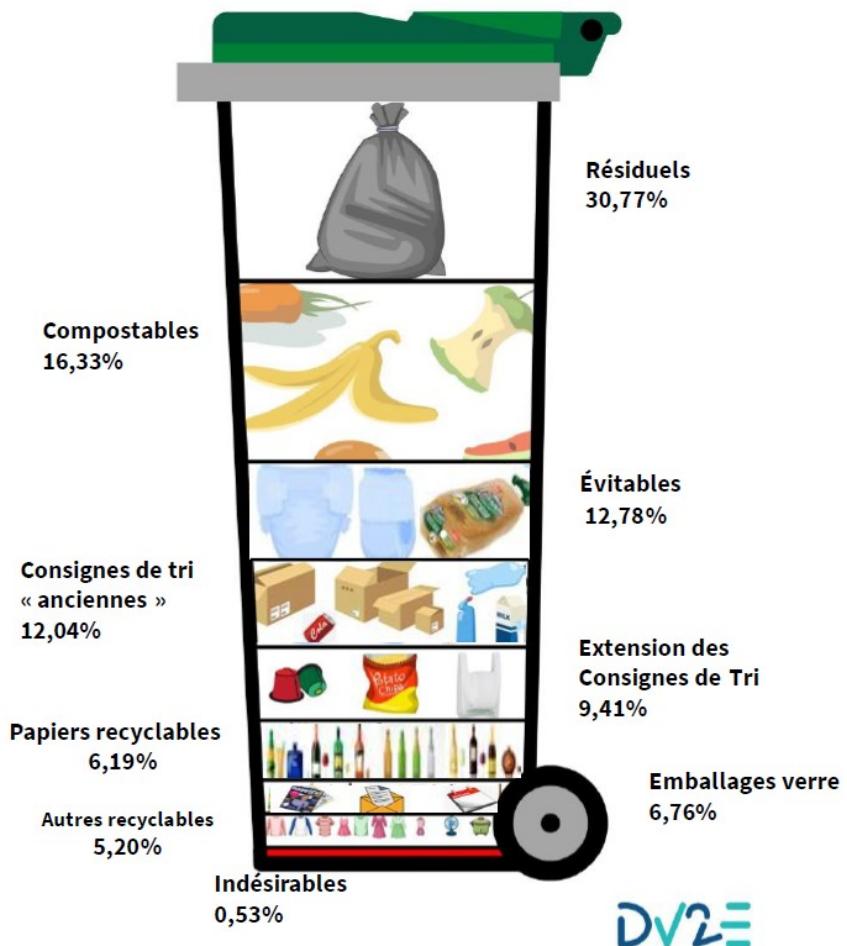
Cette compétence consiste, en :

- La collecte et le traitement des ordures ménagères.
- La collecte et le traitement des points d'apport volontaire (lieux équipés de colonnes destinées à accueillir les différents flux de déchets ménagers et assimilés : verre, journaux-magazines, emballages, ordures ménagères et cartons).

Chaque mois, des caractérisations sont effectuées. Il s'agit d'une analyse qui permet d'examiner le contenu des poubelles noires (ordures ménagères) des 15 communes de l'Intercommunalité Provence Verdon.

Grâce à cette étude, il est possible :

- De savoir exactement ce que contiennent les poubelles.
- De comprendre les habitudes de tri et de consommation.
- De mieux informer et sensibiliser sur le tri.
- De repérer les déchets qui pourraient être mieux triés ou même évités.
- D'améliorer la gestion des déchets et limiter leur impact sur leur environnement.



Le constat :

- **30 % des déchets de la poubelle noire pourraient être évités et recyclés !**
- **16 % sont compostables (restes de repas, épluchures, déchets verts...etc)**
- **40 % sont recyclables : emballages, papiers, cartons , verres, textiles..)**

Un effort de tri est encore nécessaire :

En 2024, chaque habitant de « Provence Verdon » a jeté en moyenne 231 kg d’ordures ménagères, soit un total de 5300 tonnes enfouies à l’Installation de stockage des déchets non dangereux de Ginasservis.

Pourtant, seulement 30 % de ces déchets sont valorisables.

Autrement dit, des milliers de tonnes de ressources sont perdues chaque année.

En plus, d’avoir un impact écologique, un mauvais tri a aussi des conséquences financières.

Comment agir :

Chacun peut faire sa part en adoptant quelques gestes simples :

- **Trier correctement les emballages, papiers, cartons, verres et textiles.**
- **Composter ses déchets organiques (la CCPV distribue gratuitement des composteurs individuels et a mis en place des composteurs collectifs dans les villages).**
- **Réduire le gaspillage alimentaire en organisant mieux ses courses et ses repas.**
- **Limiter les déchets évitables et en privilégiant les alternatives réutilisables et en évitant les produits jetables.**

Avec ces bonnes habitudes, nous pouvons tous contribuer à réduire nos déchets et protéger notre environnement.

Mémo tri

Les cartons

✓ **Les bons gestes :**

- Plié et vidé
- Blister et polystyrène interdit

✗ **Les interdits:**

- Plastique
- Papiers bulles
- Polystyrène
- Blister

Emballages et Papiers

✓ **Les bons gestes :**

- En vrac, pas dans un sac
- Ne pas les imbriquer
- Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés

✗ **Les interdits:**

- déchets alimentaires
- textiles
- maroquinerie
- porcelaine

Les verres

✓ **Les bons gestes :**

- Les bouchons et couvercles dans la colonne jaune

✗ **Les interdits:**

- ampoules
- vitres
- faïences
- vaisselle
- porcelaine

Les ordures ménagères

✓ **Les bons gestes :**

- Ce qui reste après votre tri en sac fermé

✗ **Les interdits:**

- verre
- carton
- emballages
- cendres
- produits toxiques
- bio déchets

Zoom sur le tri : Nos emballages à la loupe !

21% d'erreurs ont été constatées sur notre territoire dans nos colonnes jaunes (caractérisation avril 2024 *)



En arrivant au centre de tri, les déchets subissent un tri automatique et manuel pour éliminer les erreurs, ou "refus de tri". Ils sont écartés, pénalisant financièrement et écologiquement notre collectivité.

Les bons gestes pour un tri réussi



- Emballages en vrac, pas en sac
- Ne pas imbriquer les uns dans les autres
- Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient vidés
- Pas de vêtements (à déposer dans les colonnes textiles)

Adoptons les bons gestes !
Ensemble, poursuivons nos efforts.



*La caractérisation consiste à analyser un échantillon des déchets entrant dans nos colonnes de tri et identifier les types de déchets afin de réduire les erreurs de tri.

Les textiles et chaussures peuvent avoir une deuxième vie :



Tous les textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagés peuvent être valorisés, quel que soit leur état, même abimés.

Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire.

Où vont nos emballages triés :

Les emballages sont collectés puis direction le quai de transfert de Ginasservis.

Les déchets sont déversés dans un caisson à fond mouvant permettant leur tassage et ainsi le nombre de camions vers centre de tri est réduit.



Visite du Centre d’Enfouissement de Ginasservis (traitement de déchets ménagers et assimilés) :



Dans le cadre du transfert de la compétence traitement des « déchets ménagers et assimilés » par la Communauté de Communes Provence Verdon le 1^{er} janvier 2017 au Syndicat Intercommunal pour la valorisation et l’Elimination des déchets Nouvelle Génération (SIVED NG) ; celui-ci assure l’exploitation de l’ISDND de Ginasservis.

Ainsi, le SIVED NG est autorisé, à exploiter, sur la Commune de Ginasservis, une installation de stockage de déchets non dangereux.

L’ISDND (Installation de stockage des déchets non dangereux) de Ginasservis se situe au lieu-dit « Pied de Chèvre » et est situé entre Ginasservis et le vieux village de St Julien le Montagnier. Il dispose d’une superficie de 19 Ha.

La végétation aux environs du site est constituée essentiellement de chênes blancs, de chênes verts, de pins d’alep, de buis et de génévriers.

Comment ça fonctionne?

ISDND GINASSERVIS

Installation de stockage de déchets non dangereux



Les moyens techniques et humains :

Equipements mobiles :

Plusieurs engins de chantiers sont présents sur le site et contribuent au bon fonctionnement de l'ISDND (1 compacteur de 54 tonnes – 1 chargeurs sur chenilles, une pelle avec grappin).



Equipements fixes :

L'installation de traitement est dotée :

- D'un pont-bascule d'une portée de 50 tonnes fonctionnant en simple pesée (tous les véhicules utilisant le pont sont préalablement « tarés »).
- D'un portique de détection de la radioactivité, placé en entrée du pont-bascule, contrôlant la non-radioactivité du déchet entrant sur le site.
- D'une guérite équipée d'un terminal informatique réceptionnant les données du pont-bascule.
- De filets de protection anti-envols et sous vents dominants .
- D'équipements de lutte contre l'incendie (Un réseau de 3 bornes Incendie situées à proximité de la zone d'exploitation et 2 citerne souples de 200m³ utiles, utilisées en cas d'arrêt des bornes incendie).
- D'un réseau de 7 piézomètres pour la surveillance des eaux souterraines.
- De deux cuves de stockage de concentrats (fraction d'eau qui ne traverse pas les membranes)
- D'une torchère de brûlage de biogaz.
- D'une dalle béton destinée à accueillir une unité mobile de traitement des lixiviats(eaux polluées qui résultent de l'infiltration des précipitations à travers les déchets enfouis dans les centres de stockage de déchets)
- D'une base de vie modulaire de 37,5m² avec vestiaires, sanitaires, douches, salle de pause et bureau.
- D'un système de vidéosurveillance permettant notamment d'identifier les véhicules déchargeant sur le quai.
- D'un dispositif d'alarme pour la sécurisation des biens matériels de l'ISDND.
- D'un mât avec spot lumineux éclairant le déchargement en période nocturne.



Pont-bascule et portique de détection de la radioactivité



Filets de protection anti-envols



Unité de traitement des lixiviats



Torchère et dalle béton



Piézomètre



Cuves stockage et citerne incendie



Aire stockage matériel



Base vie et véhicule léger

Moyens humains :

L'exploitation de l'installation, en situation normale est assurée par une équipe de 4 personnes mobilisées 5 jours par semaine (un responsable de l'ISDND, en charge du suivi administratif , technique et réglementaire, un agent chargé d'accueil au pont-bascule, deux agents en charge du retrait des déchets interdits, du compactage et du recouvrement des déchets).

Les trois agents de terrain sont en capacité d'occuper tous les postes nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'ISDND en cas d'arrêt maladie ou de congés.

Un jour par semaine l'ISDND ne reçoit pas de déchets, ce qui permet d'assurer les missions annexes (ramassage des envols, entretien des engins, petites réparations, apports des déchets interdits à l'enfouissement en déchèterie...etc).

Contrôle des admissions :

En période d'activité normale, un premier contrôle administratif et quantitatif est géré par le responsable d'accueil à la guérite du pont-bascule et du portique de détection de la radioactivité. Un second contrôle de type qualitatif est effectué par le chargé du compactage lors du déchargeement pour identifier les éventuels déchets interdits afin qu'ils soient repris par le transporteur, ou mis de côté, puis renvoyés vers la filière adaptée. Chaque collecteur de déchets et leur transporteur signent en début d'année une fiche d'information préalable à l'acceptation des déchets et fournissent leur dernière caractérisation.

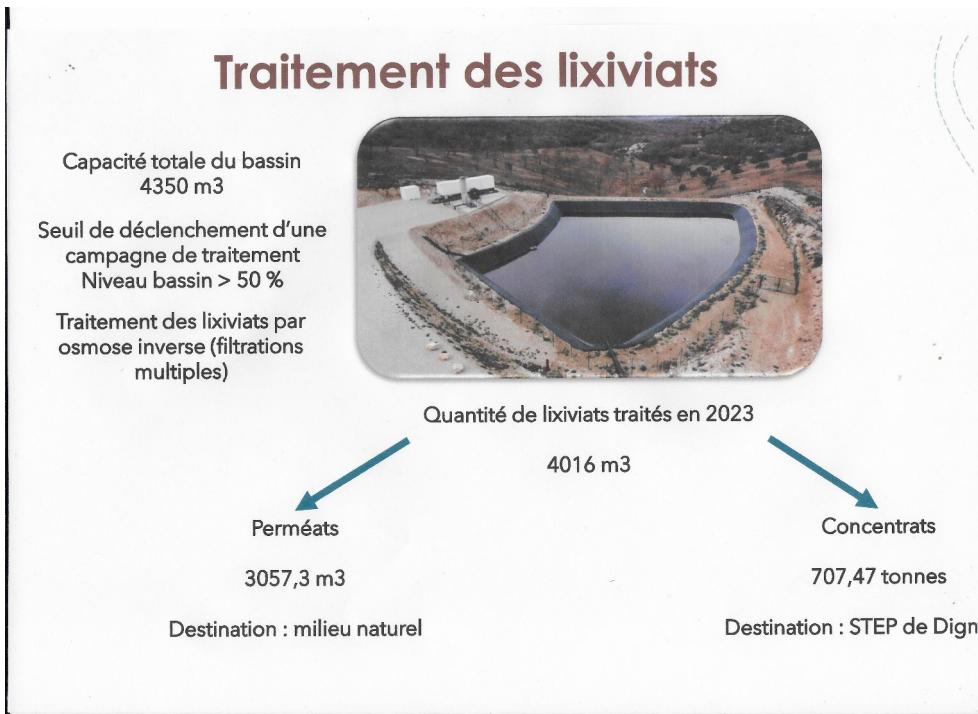
Les différents contrôles :

Le SIVED NG a l'obligation de déclencher une campagne de traitement des lixiviats de l'ISDND de Ginasservis dès lors que le niveau du bassin de stockage atteint 50% de sa capacité maximale. La technologie retenue est le traitement des lixiviats par osmose inverse avec une unité mobile qui intervient pour vider le bassin. Le perméat est rejeté dans le milieu naturel près analyse de bonne conformité et le concentrât est stocké dans des cuves. Ce concentrât est alors évacué vers la STEP de Digne les Bains.

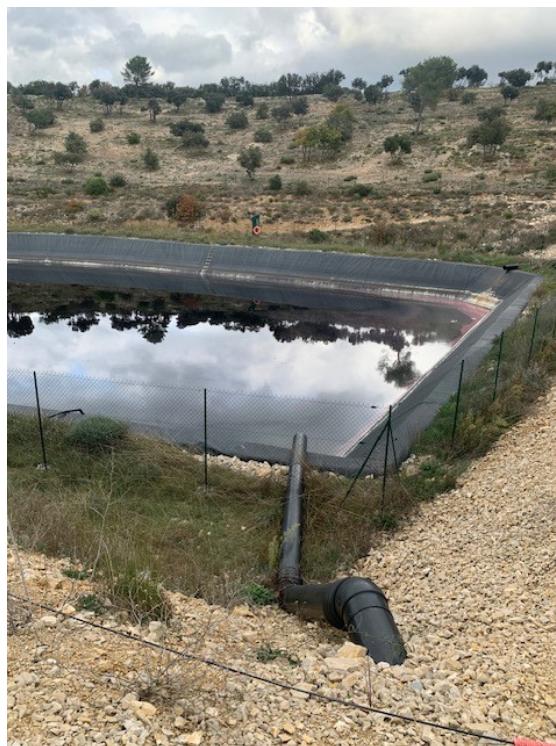


Analyse des perméats rejetés :

Dans le cadre de sa mission de traitement des lixiviats (eaux polluées qui résultent de l'infiltration des précipitations à travers les déchets enfouis), la société GRS Valtech a délégué au laboratoire Eurofins l'analyse mensuelle des perméats (liquides qui passent à travers la membrane) afin de vérifier la conformité des normes de rejets.

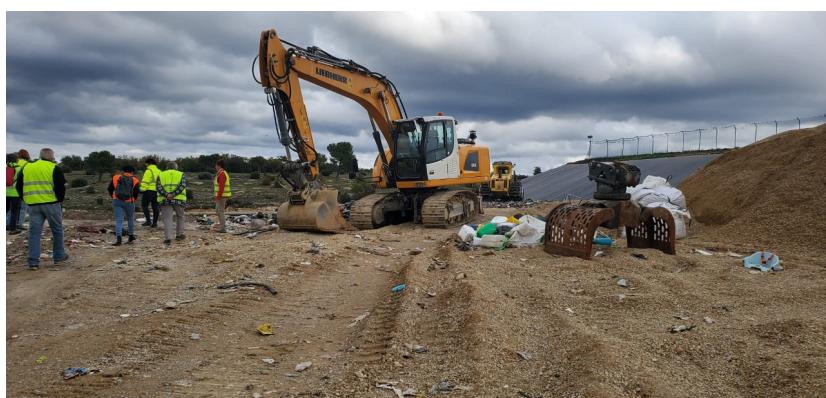
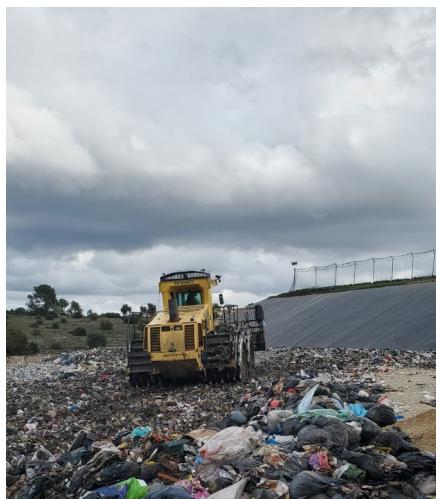


Les eaux de ruissellement internes sont dirigées vers un bassin pluvial tampon.
Ces eaux ne sont pas polluées dans la mesure où elles ne ruissent pas sur la zone d'exploitation.



Le niveau des eaux souterraines doit être mesuré lors de chaque campagne de prélèvement. Cette mesure doit permettre de déterminer le sens découlement des eaux souterraines, elle doit se faire sur des points nivelés.

Ainsi sont régulièrement analysés, le Ph, des analyses physico-chimiques, des analyses biologiques, des analyses bactériologiques (coliformes fécaux, entérocoques, streptocoques fécaux, présence de salmonelles).



Ces photos démontrent que des efforts restent encore à faire au niveau du tri.

Nous pouvons tous contribuer à réduire nos déchets et protéger notre environnement. Alors trions !

« Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas ».

Annick